



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. limitée
19 septembre 2014
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Soixante et unième session

Genève, 15-26 septembre 2014

Projet de rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa soixante et unième session

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 15 au 26 septembre 2014

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
Résumé du Président	2
Débat de haut niveau: Réduire les inégalités par le commerce et le développement – Un défi pour l'après-2015.....	2

Résumé du Président

Débat de haut niveau: Réduire les inégalités par le commerce et le développement – Un défi pour l'après-2015

(point 3 de l'ordre du jour)

1. Le groupe de discussion était constitué du Ministre du commerce et de l'industrie de l'Afrique du Sud, d'un professeur d'économie du développement de l'Université de Florence, et du Conseiller spécial auprès de la Directrice générale adjointe pour les politiques du Bureau international du Travail.
2. Abordant l'évolution récente de l'économie mondiale, deux des intervenants et plusieurs représentants ont analysé en quoi cette évolution s'inscrivait dans un processus d'augmentation des inégalités qui avait des effets contreproductifs sur la croissance économique et de la cohésion sociale. La mondialisation, qui avait sans conteste réduit la pauvreté, n'avait pas soutenu la production et contribué à un commerce équitable et participatif dans tous les cas.

GE.14-16715 (F) 230914 230914



* 1 4 1 6 7 1 5 *

Merci de recycler



3. Plusieurs représentants ont estimé que le *Rapport sur le commerce et le développement, 2014* appelait l'attention sur des problèmes urgents liés au chômage et aux inégalités et proposait des politiques essentielles pour promouvoir une croissance équilibrée et équitable. Il fallait surmonter la division internationale actuelle du travail dans laquelle les pays riches fournissaient les biens de production et les pays dépendants plus modestes continuaient de fournir principalement des produits de base.

4. En ce qui concerne l'enchaînement des politiques, un intervenant et plusieurs représentants se sont accordés à dire que l'absence de commerce avait souvent moins à voir avec les taux de droit que la simple aptitude à produire et commercer. La priorité devait être donnée à de nouvelles industries et de nouvelles infrastructures dans l'intérêt du commerce régional, particulièrement en Afrique.

5. Plusieurs délégations, dont un groupe régional, ont estimé que les sources nationales de flux d'investissement étaient plus efficaces pour promouvoir un développement durable que les flux étrangers, qui recherchaient une rentabilité à court terme. Le débat s'est intéressé à la façon dont les politiques nationales pouvaient dégager des sources d'épargne intérieures. Il était possible de favoriser l'harmonie entre les flux d'investissement étrangers et les priorités d'investissement nationales à l'aide de partenariats et de fonds de contrepartie.

6. Certaines délégations, dont un groupe régional, ont noté que si les politiques nationales visant à favoriser une diminution des inégalités et une croissance équilibrée étaient décisives, ces politiques ne pouvaient avoir qu'une efficacité limitée en l'absence d'objectifs et de politiques analogues au niveau international, où la marge d'action était rognée par des accords multilatéraux et bilatéraux.
